



AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est donné que la Corporation de la Véloroute de la Chaudière tiendra son assemblée générale annuelle des membres, le 4 novembre 2020 à 10 h. Étant donné la pandémie de la COVID-19, la Corporation a pris la décision de tenir virtuellement son assemblée générale annuelle sur la plateforme ZOOM.

L'assemblée est convoquée aux fins de recevoir et d'approuver les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de procéder à l'élection des administrateurs pour le prochain exercice et de discuter de toute question additionnelle pouvant être légalement soumise à l'assemblée.

Pour les personnes intéressées à participer virtuellement à l'assemblée générale, nous vous prions de communiquer avec madame Hélène Lessard au 418 387-3444, poste 4110, avant le 3 novembre 2020.

Par ordre du conseil d'administration, madame Gina Cloutier, vice-présidente.
